

Accompagnement des agriculteurs excédentaires d'un point de vue agronomique

Région : Bretagne

Département : 56

Lieu : BV du Loc'h et du Sal

Date : 2003 à 2006

AXE : R dans Territ'Eau.

T : limiter les Transferts, R : Raisonner les pratiques, S : modifier les Systèmes.

RÉSUMÉ :

Accompagner les exploitations dans la recherche de solution de résorption structurelle des effluents d'élevage mais aussi agronomique, par une gestion raisonnée des engrais de ferme. Le travail a porté entre autre sur les échanges d'effluents.

CONTEXTE :

Depuis 1993, une réflexion est menée avec les agriculteurs du bassin versant sur la **gestion des effluents** et ceci au travers de différents programmes d'actions (FertiMieux, Bretagne Eau Pure etc...).

Le porteur de projet, le Syndicat Mixte du Loc'h et du Sal, a fixé des objectifs pour le bassin versant en particulier sur la **problématique nitrate** (une partie du BV étant en Zone d'Excédents Structurels).

Cette action d'**accompagnement des agriculteurs sur la gestion des excédents** a été menée entre 2003 et 2006 sur l'ensemble du BV du Loc'h et du Sal, puis ensuite à l'échelle d'un canton du BV en ZES.

OBJECTIFS :

L'**objectif principal** est de diminuer la quantité de nitrates dans l'eau en faisant en sorte de trouver une solution locale adaptée pour tous les agriculteurs en excédent.

Le **second objectif** est de faire la promotion et mettre en place des échanges d'effluents entre éleveurs excédentaires et agriculteurs déficitaires.

ÉTAPES :

L'état des lieux :

1. Identifier le nombre d'exploitations potentiellement excédentaires et déficitaires de manière à cibler les actions. (calcul théorique à partir de données stockées dans une base)
2. Envoi d'un courrier à tous les agriculteurs pour connaître leur volonté d'importer ou d'exporter des effluents et dans quelle quantité. Mais peu de retours.

Un contact pour valider leur situation :

3. Les exploitations potentiellement excédentaires (base de donnée ancienne) et susceptibles d'être intéressées sont listées.
4. Un contact individuel est réalisé pour leur présenter les principes et le fonctionnement de la convention d'échange. 75 exploitations visées (solde agronomique positif), 57 visites effectuées, les autres contactés par téléphone.
5. Sur 75, 10 sont réellement excédentaires d'un point de vue agronomique. L'explication de la différence est multiple : les apports minéraux azotés et organiques ont nettement diminué depuis quelques années, la SAU a augmenté.

Trouver des solutions locales :

6. Le but est de trouver des solutions adaptées au cas par cas. Ce travail a été fait d'abord pour les exploitations en excédent agronomique du BV et ensuite pour les exploitations repérées excédentaires à l'échelle du canton.

OUTILS :	<p>Un questionnaire envoyé à tous les agriculteurs par courrier. Une base de données stockant les informations sur les exploitations depuis 1996 et mise à jour grâce aux visites individuelles. La rencontre de groupe de responsables communaux agricoles a aussi permis de mettre à jour le fichier.</p>
RÉSULTATS :	<p>Sur les 75 exploitations contactées (10 sont réellement en excédent d'un point de vue agronomique, d'autres ont besoin de revoir leur plan d'épandage)</p> <ul style="list-style-type: none"> • 4 conventions temporaires d'épandage avec des agriculteurs déficitaires du BV ont été signées, • des exploitations ont diminué la dose d'azote minéral et/ou les quantités d'effluents importées • des plans d'épandage définitifs sont réalisés ou mis à jour pour 10 exploitations suite à des mises en relation avec des déficitaires situés à proximité <p>L'année suivante, sur 9 autres contacts :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 4 exploitations ont régularisé leur plan d'épandage après contacts avec des exploitations ayant des terres disponibles à proximité
Mobilisation :	<p>Mobilisation spontanée faible ; peu de réponses au courrier initial. Suite à la visite, grand intérêt des agriculteurs pour la démarche. Bonne mise en relation des agriculteurs excédentaires et déficitaires toujours avec l'idée de proximité.</p>
BILAN :	<p>✓ Avantages : L'échange d'effluent = Une solution locale (entre voisins). Le contact individuel avec les éleveurs est déclencheur pour finaliser l'action. Un travail de fond de conseil sur la répartition des effluents sur l'ensemble des cultures (maïs, prairies, céréales) avait été fait sur le BV.</p> <p>✓ Limites : Une actualisation permanente des données est nécessaire. Une connaissance individuelle des exploitations est importante. La mise en relation entre éleveur excédentaire et agriculteur déficitaire prend beaucoup de temps.</p> <p>✓ Améliorations : Un contact individuel à effectuer dès le départ.</p>
Partenaires :	<p>Le Syndicat Mixte du Loc'h et du Sal. Financeurs : le Conseil Général et Régional, l'Agence de l'eau, l'Etat (DDA).</p>
Contacts :	<p>Chambre d'Agriculture du Morbihan – VANNES Françoise Mahéo Mail : francoise.maheo@morbihan.chambagri.fr Tél : 02.97.46.22.63 Syndicat Mixte du Loc'h et Sal - PLESCOP Tél : 02.97.68.32.20.</p>